



RÉSEAU DES TERRITOIRES FORESTIERS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

THÈME 1/3



LA FORÊT, UN ESPACE
MULTIFONCTIONNEL, QUI
SUBIT LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES MAIS QUI
EN CONSTITUE AUSSI UNE
RÉPONSE.

Octobre 2020



L'ESSENTIEL À RETENIR

RETOUR SUR LES VISITES

CONCLUSION

CONTACTS



L'ESSENTIEL À RETENIR

EN FORÊT, EST-IL POSSIBLE DE CONCILIER DES ACTIVITÉS AUSSI DIVERSES QUE LA RÉCOLTE DE BOIS, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PRATIQUE DE LOISIRS ?

QUELLE EST LA BONNE ÉCHELLE POUR ABORDER CES PROBLÉMATIQUES ?

La multifonctionnalité conjugue sur un même espace forestier des usages économiques, des activités récréatives et des nécessités environnementales. Conformément au code forestier, elle doit être prise en compte à l'échelle de la propriété forestière dans les documents de gestion durable. En forêt communale, leur élaboration puis leur application relèvent d'une concertation étroite entre la commune propriétaire, qui décide des actes de gestion, et l'ONF qui les gère.

En 2014, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a instauré à l'échelle des régions le programme régional de la forêt et du bois (*Contrat Régional Forêt-Bois 2018-2028 en Bourgogne-Franche-Comté*). Ce document fixe à l'échelle des massifs forestiers les priorités économiques, environnementales et sociales et les traduit en objectifs. En effet, cette échelle est pertinente pour traiter, à travers la fonction de production, la problématique de l'approvisionnement des transformateurs du bois, à travers la fonction environnementale, la protection de la ressource en eau en lien avec les bassins versants, la préservation de la biodiversité en lien avec les habitats d'espèce...

C'est pourquoi, le territoire est le bon niveau pour concilier les usages dans des projets construits avec les acteurs de la filière et la société civile. Ces projets valorisent les spécificités de la multifonctionnalité des forêts qui apporte ses bénéfices à l'ensemble du territoire. Une étude récente du Conseil d'analyse stratégique a montré qu'un hectare de forêt rapporte en moyenne 100 euros par an à son propriétaire en ventes de bois et dix fois plus à la collectivité (*services de régulation : carbone, eau, etc. - services culturels : promenade, chasse, etc.*). L'étude conclut à une valeur moyenne de 970 euros par hectare et par an pour l'ensemble de services rendus par la forêt¹.

¹ Conseil d'analyse stratégique, groupe biodiversité (2009)



L'ESSENTIEL À RETENIR

EN QUOI LA RESSOURCE ET LA FILIÈRE HÊTRE EST UNE COMPOSANTE IMPORTANTE DU SECTEUR FORÊT-BOIS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

Le hêtre, une des principales essences de la région Bourgogne-Franche-Comté, est présent sur environ 212 000 ha et représente 46 millions de m³. Il est souvent présent en forêt en accompagnement du chêne, du sapin ou de l'épicéa et peut aussi constituer des peuplements purs. En Franche-Comté, le hêtre est la première essence de production. En moyenne, 240 000 m³ de bois d'œuvre sont récoltés chaque année.

La qualité du bois de hêtre est liée à sa station et à la sylviculture pratiquée. En région, les meilleures qualités sont produites dans le Châtillonnais et les secteurs de basse altitude de Haute-Saône, du Doubs et du Jura.

La grande majorité de ces bois est valorisée localement. En effet, sur les 235 scieries régionales, une cinquantaine transforme le hêtre, dont une douzaine de spécialisée. Ces entreprises sont positionnées sur des marchés variés : avivés, plots, carrelets, déroulage, calage ou emballage ; ce qui permet de valoriser ses nombreuses qualités : aspect homogène, facile à travailler, à coller ou imprégner, dureté, résistance mécanique, apte au contact alimentaire, etc.

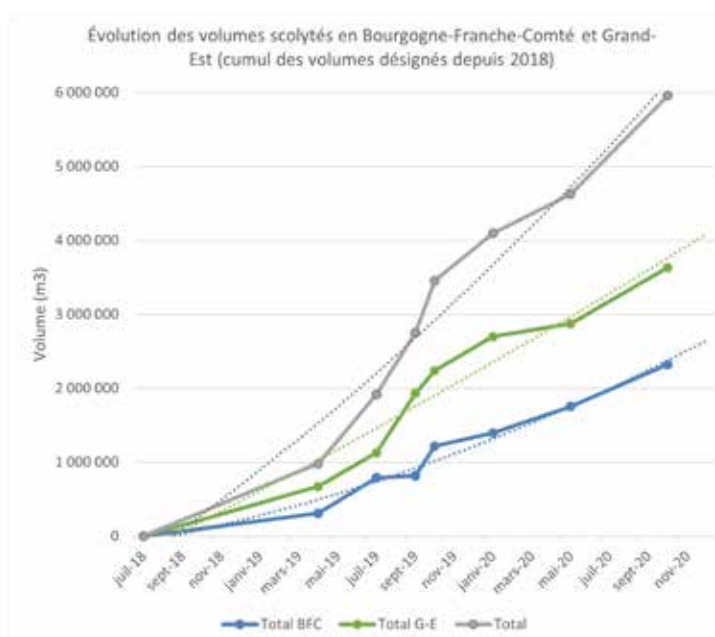
LE HÊTRE SOULÈVE DES INTERROGATIONS POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS :

➤ La première est liée au changement climatique avec son adaptation et sa résilience face à des conditions de plus en plus chaudes et sèches. Des observations fréquentes laissent penser que son aire de répartition devrait se réduire à terme.

➤ La seconde est relative à son utilisation et à sa valorisation. Aujourd'hui, le hêtre, qui est principalement utilisé dans l'ameublement et l'aménagement intérieur, subit les tendances et les modes du marché. Après une période très favorable dans les années 90, encouragée par la demande chinoise, son marché a fortement reculé au début des années 2000 et stagne depuis. L'ouverture de nouveaux marchés permettraient de relancer sa filière et de mieux le valoriser.

LA CRISE SCOLYTE QUI FRAPPE LES ÉPICÉAS, EST-ELLE UNE CONSÉQUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

SA GESTION A-T-ELLE SUSCITÉE DES MESURES PARTICULIÈRES ?



Depuis 2018, le quart nord-est de la France, et plus généralement l'Europe, subit une épidémie de scolytes sans précédent. Les sécheresses et canicules estivales des années 2018, 2019 et 2020 ont fortement fragilisé les épicéas et ont été propices à la prolifération de cet insecte. Cela engendre une surmortalité des arbres : à titre d'exemple, en 2019, le volume d'épicéas scolytés en Bourgogne-Franche-Comté représente plus de 70% d'une récolte annuelle habituelle. Cet afflux de bois provoque une saturation des marchés et une chute des prix. Les pertes financières pour la filière, qui sont estimées à 500 millions d'euros pour la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est, sont principalement dues à la perte de valeur des bois.

Des cellules de crises régionales ont été mises en place afin d'échanger avec les acteurs concernés et définir des pistes d'actions. Une des mesures phares engagées est l'aide à la récolte et à la commercialisation des bois scolytés mis en place par l'État pour évacuer une partie des bois vers les industriels de l'ouest en manque de matière. Cette action participe au désengorgement des marchés. D'autres actions sont en cours, telles que : la mise en place d'aires de stockage par aspersion pour préserver des bois sains, la détection et la neutralisation précoce des scolytes dans les pessières d'altitudes, la communication pour valoriser les bois scolytés bleuis et également informer le grand public.

RETOUR SUR LES VISITES

La visite en forêt communale d'Esboz-Brest a illustré la problématique de reconstitution des peuplements d'épicéa scolytés. Des pistes d'actions pour adapter la forêt au changement climatique ont été évoquées comme la régénération naturelle favorisant des essences plus adaptées sur le plan génétique.

Cette piste sera couplée à la migration assistée d'essences ou de provenances plus méridionales. Des expérimentations de reboisement en mélange seront également menées en région.

La visite de la scierie Genet illustre la valorisation du hêtre de Haute-Saône. Grâce à son outil de transformation et sa grande capacité de séchage et de stockage, l'entreprise optimise la valorisation des grumes de hêtre en fonction de leur qualité.

Son atelier de pré-débit lui permet une grande souplesse pour répondre aux demandes de ses clients. La scierie est également un exemple d'intégration verticale au sein de la filière en étant une filiale de la coopérative Forêt & Bois de l'Est.

Cela permet un débouché pour les bois récoltés chez les coopérateurs propriétaires. Cette entreprise a développé les contrats d'approvisionnement afin de sécuriser la commercialisation des bois des propriétaires et avoir la disponibilité de matière à transformer.



CONCLUSION

Au début du 19^{ème} siècle, l'expansion démographique de la France (*besoins domestiques et industriels, défrichement agricole, etc.*) a fait fortement régresser la forêt, pour atteindre sa surface la plus basse (8 millions d'hectares). Depuis, grâce à l'application du code forestier, la surface forestière a quasi doublé pour atteindre 17 millions d'hectares soit 30% de l'espace métropolitain.

Les politiques forestières de l'État ont consisté d'abord à protéger la forêt, ensuite à inciter à une gestion productive et enfin à intégrer les enjeux liés au développement durable et à la préservation de la biodiversité.

Aujourd'hui, les territoires de projets sont encouragés à porter des démarches de développement et de transition énergétique reposant sur la forêt et le bois. C'est pourquoi elles doivent s'appuyer sur une gestion forestière durable intégrant les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et climatiques.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Mikaël POISSONNET :

mikael.poissonnet@communesforestieres.org
06 43 70 99 50

Delphine MICHAUD :

dmichaud@fibois-bfc.fr
06 03 54 50 02

Lionel RAYNARD :

lionel.raynard@agriculture.gouv.fr
03 80 39 30 43